

ANNEXE 2025.10 MOTO

REGLEMENT JEU SMS TNTV 2025

A. ORGANISATEUR, PERIODE ET NOM DU JEU :

TAHITI NUI TELEVISION « TNTV » (l'Organisateur du Jeu) dont le siège social est situé quartier de La Mission à Papeete, Tahiti, organise du 27/10/2025 au 13/12/2025, un jeu SMS intitulé « ADT ».

B. MOT CLE

Le MOT CLE à envoyer par SMS pour participer au Jeu est « **ADT** ».

C. NUMERO

Le numéro court auquel le participant au Jeu doit envoyer sa/ses réponses est le **7500**.

D. DATE DU TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort déterminant le gagnant à l'issue du Jeu le « **14/12/2025** »

E. NATURE ET VALEUR DES LOTS A GAGNER

La dotation prévue pour le Jeu comprend 1 lot pour 1 gagnant :
Une voiture électrique ELI ZERO d'une valeur de 2 000 005 francs TTC

G. DEPOT DU REGLEMENT

Le Règlement Général des jeux SMS 2025 et l'annexe du jeu ADT sont disponibles au siège de TNTV et déposé chez Me LEHARTEL Gérard, huissier de justice à Papeete. Ces documents sont également accessibles sur www.tntv.pf.

Il est rappelé, que dans l'hypothèse où le lot ne serait disponible ou ne pourrait être fourni au gagnant par le partenaire commercial du Jeu pour des raisons indépendantes de sa volonté ou pour cas de force majeure, TNTV fera son possible pour demander à son partenaire commercial de remplacer ledit lot par un lot d'une valeur équivalente.